

Les collégiens ont été sensibilisés aux dangers des sonorités excessives

Claire Robache, professeur de musique au collège Félix-Leclerc, et le DJ Antoine Boudant, ont expliqué aux élèves des classes de 4^e et 6^e la nature du son et son chemin jusqu'au cerveau.

Objectif ? Les informer des risques liés à un usage excessif de la musique. Une utilisation excessive, en durée ou en volume sonore, peut entraîner des lésions graves et irréversibles, allant jusqu'à la surdité.

« Les élèves auraient dû normalement aller assister à un concert conférence à la Luciole, à Alençon, mais en raison des risques sanitaires, celui-ci a été annulé. L'association Snark, dont Antoine Boudant est membre, nous a donc proposé de venir au collège », explique Claire Robache. « **Comment fonctionnent les oreilles, quelles sont les différentes pathologies possibles, les répercussions sur la vie professionnelle et personnelle, comment se protéger tout en continuant d'écouter de la musique** », sont autant de questions abordées. De plus il n'y a pas que la musique être dangereuse. Tout environnement sonore peut être néfaste.



Les élèves ont écouté avec attention l'intervenant. Ouest-France